APPEL À PROJETS ET À CANDIDATURES
AUX BOURSES DU CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL
AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ
2026

L'Université Paris Cité (UPCité) et le China Scholarship Council (CSC) ont établi un partenariat en vue de promouvoir la coopération scientifique et la formation de doctorants et de doctorantes de nationalité chinoise.

Après une sélection par l'Université Paris Cité puis par le China Scholarship Council, les lauréats et lauréates bénéficieront d'une bourse d'environ 1350 euros nets mensuels pour une durée de 36 ou de 48 mois versée par le CSC leur permettant de s'inscrire en 1ère année à l'Université Paris Cité à partir de la rentrée 2026/2027.

Toutes les disciplines de l'Université Paris Cité sont éligibles à cet appel.

Les conditions pour déposer une candidature en vue de rejoindre l'Université Paris Cité sont les suivantes :

- Les candidats et candidates doivent être citoyens de la République populaire de Chine ;
- Les candidats et candidates devront attester d'un niveau de langue suffisant en fonction de la langue de travail de l'équipe de recherche (français et/ou anglais) ;
- Les candidats et candidates doivent remplir les conditions ci-dessous :

 Critères d'admission à l'Université Paris Cité et dans l'école doctorale de candidature : https://u-paris.fr/doctorat/candidater-en-doctorat/

 Critères du CSC : https://www.chinesescholarshipcouncil.com/fr/

Les candidats et candidates sélectionnés doivent être admis dans une école doctorale de l'Université Paris Cité et s'inscrire chaque année en doctorat en payant les frais d'inscription (droits de scolarité et CVEC).

Nous attirons la vigilance des unités de recherche sur les questions de propriété intellectuelle et/ou industrielle dans la mesure où les doctorantes et doctorants sélectionnés ne sont pas salariés de l'Université Paris Cité pendant la durée de leur thèse. Il faudra veiller à ce que la doctorante ou le doctorant accueilli soit couvert pour le risque d'accident du travail au sein du laboratoire.

Direction générale déléguée Recherche, Innovation, Valorisation et Écoles doctorales
Pôle Collège des écoles doctorales et HDR
Equipe Financements
financement.doctorat.drive@u-paris.fr

ETAPES DE L'APPEL 2026

Mise en ligne des projets **SOUS RESERVE DE VALIDATION DU FSD** et **ouverture de la campagne de candidatures**
Candidatures
Sélection des candidats et candidates par les directeurs et les directrices de thèse
Validation par les écoles doctorales
Avis du Fonctionnaire Sécurité Défense de l'Université Paris Cité sur les candidatures
Communication des résultats de sélection auprès des candidates et des candidats par le pôle CED
Candidatures sur le site internet du CSC par les candidats et les candidates sélectionnés
Annonce des résultats définitifs par le CSC

Direction générale déléguée Recherche, Innovation, Valorisation et Écoles doctorales
Pôle Collège des écoles doctorales et HDR
Equipe Financements
financement.doctorat.drive@u-paris.fr

GUIDE DE L'APPEL 2026

1. Candidature à UPCité

Les projets doctoraux – **sous réserve de validation du FSD** – sont ouverts à candidature sur la plateforme de l'Université Paris Cité : https://doctorants.app.u-pariscite.fr/

Documents à joindre par le candidat :

- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation du candidat ou de la candidate (en français ou en anglais)
- Copie des diplômes et des relevés de notes de Licence et de Master (ou de grade équivalent, grade de *Benke* et de *Shuoshi*) ;
- Attestation de réussite à un test de langue indépendant (en français ou en anglais) ;
- Facultatif : Lettre(s) de recommandation ;
- Facultatif : Publication(s) scientifique(s) du candidat ou de la candidate

2. Sélection des candidatures par les directeurs et directrices de thèse

Les directrices et directeurs de thèse ayant déposés un projet doctoral et les écoles doctorales auront accès à la plateforme pour évaluer les candidatures déposées. Les directrices et directeurs de thèse auront un accès à la plateforme pour consulter les candidatures sur le projet doctoral déposé. Tous les candidates et candidats ayant déposé un dossier sur la plateforme devront recevoir un avis (favorable ou défavorable).

Le Collège des écoles doctorales recommande d'organiser une audition afin de vérifier les compétences scientifiques et le niveau de langue attendu (anglais ou français) de la candidate ou du candidat.

3. Validation des candidatures par les écoles doctorales

Les candidatures sélectionnées par les directrices et directeurs de thèse seront examinées par les écoles doctorales. Les écoles doctorales auront un accès à la plateforme de candidature et devront changer le statut du dossier en « sélectionné » pour les candidates et candidats retenus. Le statut du dossier de toutes les candidatures de l'ED devra être mis à jour en fonction du résultat d'admission.

Le Collège des écoles doctorales recommande d'organiser une audition afin de vérifier les compétences scientifiques et le niveau de langue attendu (anglais ou français) de la candidate ou du candidat.

4. Transmission des candidatures sélectionnées par le CED au Fonctionnaire Sécurité Défense

Les candidatures sélectionnées reçoivent un accord du Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD) de l'Université Paris Cité avant transmission au CSC. L'équipe Financements communiquera les candidatures sélectionnées au FSD.

6. Communication des résultats par le pôle Collège des écoles doctorales

L'équipe Financements communiquera les résultats de sélection aux candidates et candidats ayant déposés un dossier sur la plateforme de l'université et transmettra aux sélectionnés une lettre d'admissibilité en français et en anglais sous réserve de l'obtention de la bourse du CSC.

7. Candidature auprès du CSC

Les candidates et candidats sélectionnés par UPCité doivent impérativement déposer un dossier auprès du CSC : http://apply.csc.edu.cn/